

## Public

- § Toute personne désirant créer une entreprise de transporteur public routier de marchandises ou de déménagement ou de loueur de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport de marchandises au moyen exclusivement de véhicules d'un poids maximal autorisé n'excédant pas 3,5 tonnes

## Prérequis

- § Sans objet

## Modalités d'admission

- § Bulletin d'inscription

## Durée

- § 105 heures réglementaires
  - 102 h de formation
  - 3 h d'examen

## Modalités et méthodes pédagogiques

- § Présentiel
- § Alternance de séances de face à face, individualisation, activités en autonomie, simulation, ludo-pédagogie, ...

## Qualité des formateurs

- § Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

## Documents remis

- § Certificat de réalisation
- § Attestation de fin de formation

*Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation*

## Nous contacter

[www.aftral.com](http://www.aftral.com)  
0809 908 908



# FORMATION PREPARATOIRE A L'AC TRANSPORT LEGER DE MARCHANDISES

## Objectifs généraux

- u Se présenter à l'examen en vue de l'obtention de l'Attestation de capacité professionnelle en transport routier léger de marchandises et permettre à son détenteur d'être le gestionnaire de transport d'une entreprise de transport routier de marchandises utilisant exclusivement des véhicules n'excédant pas un poids maximum autorisé de 3,5 tonnes.

## Les plus de la formation

- u Des moyens matériels performants et innovants
- u Une formation active et inter active avec des cas pratiques
- u Remise du Guide de capacité Professionnelle (guide Celse)

## Mode d'évaluation des acquis

- u Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, ...
- u Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen

## Validation

- u Attestation de participation à l'examen avec mention des notes obtenues aux différentes épreuves de l'examen
- u En cas d'échec à l'examen : Attestation de suivi de la formation permettant de se présenter à nouveau à l'examen (Cf. Décision du 2 avril 2012 – chapitre VII).
- u Sans niveau spécifique
- u Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- u Equivalences, passerelles, débouchés : <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/1203>
- u Code RS : 1203
- u Code Certif Info : 76874



## Agrément

- u Agrément DREAL du centre

# PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
<b>1</b>	<b>Identifier les objectifs et étapes de la formation</b>	<b>1 h 00</b>
§ Vérification du respect des prérequis § Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels § Présentation de la formation § Modalités pratiques § Tour de table		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES  Salle équipée d'un ensemble multimédia ou salle de cours Ressources pédagogiques Formateur

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
<b>2</b>	<b>L'entreprise et le droit civil et commercial</b>	<b>9 h 00</b>
§ Identifier et différencier les personnes physiques des personnes morales § Définir la capacité pour être commerçant § Connaître les obligations relatives à la création d'une entreprise et celles relatives à l'activité commerciale § Connaître les caractéristiques des formes de société suivantes : travailleur indépendant, EURL, SARL et SAS, y compris à associé unique et en choisir une en fonction de ses avantages et inconvénients § Identifier les couvertures sociales correspondant aux différents statuts du gérant et sa responsabilité vis-à-vis notamment de son patrimoine § Identifier les éléments obligatoires d'une facture et connaître les obligations en matière de délai de paiement § Différencier les effets de commerce et leur fonctionnement § Identifier les différents types de garanties et leur principe de fonctionnement. § Distinguer les gages avec dépossession, des gages sans dépossession § Identifier les moyens à disposition du transporteur pour recouvrer ses créances § Connaître l'existence et le fonctionnement des entreprises spécialisées dans le recouvrement de créances § Distinguer les différentes difficultés que peut rencontrer l'entreprise § Identifier les procédures de sauvegarde existantes et leurs modalités d'activation § Définir les procédures mises en œuvre selon la taille de l'entreprise § Distinguer la liquidation d'entreprise du redressement judiciaire § Identifier les différentes juridictions, leurs domaines d'intervention et leur compétence territoriale § Identifier les activités liées à la vie de l'entreprise susceptibles d'engager la responsabilité civile et/ou pénale du chef d'entreprise § Identifier les organismes pouvant aider ou apporter des conseils ; citer les rôles et missions de ces différents organismes	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES  Salle équipée d'un ensemble multimédia ou salle de cours Ressources pédagogiques Formateur	
<i>Evaluation : Evaluations passées en cours de formation</i>		

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
<b>3</b>	<b>L'entreprise et son activité commerciale</b>	<b>3 h 00</b>
§ Savoir élaborer une étude de marché § Savoir définir une politique de prix, de produit et de distribution § Maîtriser les outils de la prospection commerciale (visite des clients, communication publicitaire)		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES  Salle équipée d'un ensemble multimédia ou salle de cours Ressources pédagogiques Formateur
<i>Evaluation : Evaluations passées en cours de formation</i>		

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	<b>L'entreprise et le cadre réglementaire de l'activité de transport</b>	10 h 30
§ Connaître les textes législatifs et réglementaires s'appliquant au transport de marchandises : transport pour compte d'autrui, transport pour compte propre, sous-traitance, contrat de location, contrat de déménagement § Identifier les divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels intervenant en transport de marchandises et leur rôle § Identifier les quatre conditions d'accès à la profession et les remplir § Identifier les conditions de perte de l'honorabilité § Calculer la capacité financière de l'entreprise et définir la démarche à effectuer auprès des DREAL pour la justifier § Identifier le titre d'exploitation correspondant à l'activité de transport avec des véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes § Définir les principaux types de contrats en usage, identifier les documents qui le matérialisent ainsi que les droits et obligations des parties § Définir les limitations de responsabilité s'appliquant au transporteur ainsi que les conditions d'exonération de responsabilité (retards de livraison, dommages matériels) § Identifier les documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport, au conducteur, au véhicule et à la marchandise, qui doivent être présentés en cas de contrôle § Identifier les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise et/ou sur route et leurs prérogatives respectives § Identifier les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation § Connaître les obligations de l'entreprise en matière d'assurance et identifier les assurances obligatoires (véhicules de moins de 3,5 tonnes ou de moins de quatre roues, véhicules étant la propriété de l'entreprise ou du coursier)		<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b>  Salle équipée d'un ensemble multimédia ou salle de cours Ressources pédagogiques Formateur
<i>Evaluation : Evaluations passées en cours de formation</i>		

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	<b>L'entreprise et son activité financière</b>	52 h30
§ Identifier les charges entrant dans le calcul du coût de revient et les classer en charges variables, charges fixes et charges de structure § Calculer un coût de revient à l'aide des formules binôme et trinôme et comparer les résultats § Définir la notion de marge et l'utiliser pour calculer un prix de vente § Déterminer et calculer : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le besoin de financement en distinguant le besoin de financement et le besoin en fonds de roulement</li> <li>- Les moyens de financement en distinguant l'apport de l'entreprise et l'emprunt nécessaire</li> <li>- Le plan de remboursement en établissant des tableaux d'autofinancement et de remboursement de l'emprunt</li> </ul> § Identifier les éléments de la trésorerie à prendre en compte pour établir un budget prévisionnel § Identifier les différentes méthodes d'amortissement (linéaire, dégressif), les méthodes de calcul, et choisir la méthode la mieux adaptée pour l'entreprise § Connaître le mécanisme des provisions § Identifier les notions de charges et de produits dans le compte de résultat § Identifier les différentes catégories de charges et de produits et classer les différents postes de charges et de produits dans leurs catégories respectives § Identifier les notions d'actif et de passif dans le bilan et les éléments qui les composent § Différencier l'impôt sur les sociétés de l'impôt sur les revenus et leurs modes de calcul respectifs § Connaître les différentes taxes liées au potentiel de l'entreprise et les formalités déclaratives § Connaître le mécanisme de la TVA applicable en transport de marchandises et son mode de déclaration. § À partir du bilan, calculer et interpréter : le FRNG, le BFR, la trésorerie,		<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b>  Salle équipée d'un ensemble multimédia ou salle de cours Ressources pédagogiques Formateur

L'utilisation du genre masculin dans le texte permet de l'alléger mais ne peut être perçue comme de la discrimination en référence à la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes.

- § À partir du compte de résultat, calculer les soldes intermédiaires de gestion : valeur ajoutée, excédent brut d'exploitation, résultat d'exploitation, résultat courant avant impôt, capacité d'autofinancement
- § Identifier les charges entrant dans le calcul du coût de revient et les classer en charges variables, charges fixes et charges de structure
- § Calculer un coût de revient à l'aide des formules binôme et trinôme et comparer les résultats
- § Définir la notion de marge et l'utiliser pour calculer un prix de vente
- § Déterminer et calculer :
- § Le besoin de financement en distinguant le besoin de financement et le besoin en fonds de roulement
- § Les moyens de financement en distinguant l'apport de l'entreprise et l'emprunt nécessaire
- § Le plan de remboursement en établissant des tableaux d'autofinancement et de remboursement de l'emprunt
- § Identifier les éléments de la trésorerie à prendre en compte pour établir un budget prévisionnel
- § Identifier les différentes méthodes d'amortissement (linéaire, dégressif), les méthodes de calcul, et choisir la méthode la mieux adaptée pour l'entreprise
- § Connaître le mécanisme des provisions
- § Identifier les notions de charges et de produits dans le compte de résultat
- § Identifier les différentes catégories de charges et de produits et classer les différents postes de charges et de produits dans leurs catégories respectives
- § Identifier les notions d'actif et de passif dans le bilan et les éléments qui les composent
- § Différencier l'impôt sur les sociétés de l'impôt sur les revenus et leurs modes de calcul respectifs
- § Connaître les différentes taxes liées au potentiel de l'entreprise et les formalités déclaratives
- § Connaître le mécanisme de la TVA applicable en transport de marchandises et son mode de déclaration.
- § À partir du bilan, calculer et interpréter : le FRNG, le BFR, la trésorerie,
- § À partir du compte de résultat, calculer les soldes intermédiaires de gestion : valeur ajoutée, excédent brut d'exploitation, résultat d'exploitation, résultat courant avant impôt, capacité d'autofinancement

*Evaluation : Evaluations passées en cours de formation*

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
<b>6</b>	<b>L'entreprise et ses salariés</b>	<b>17 h 30</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>§ Identifier les sources de la réglementation sociale applicable à la profession ;</li> <li>§ Identifier la hiérarchie des différents textes : code du travail, textes législatifs spécifiques, convention collective, accords de branche et d'entreprises, règlement intérieur</li> <li>§ Enumérer les caractéristiques propres au règlement intérieur</li> <li>§ Lister les registres et affichages obligatoires et connaître les risques encourus en cas de non-conformité</li> <li>§ Définir les risques et sanctions liés au travail dissimulé</li> <li>§ Enumérer les règles liées à l'embauche</li> <li>§ Identifier les différentes formes de contrats de travail s'appliquant au transport de marchandises</li> <li>§ Identifier les droits et obligations réciproques des parties liées à l'ensemble des contrats (période d'essai, etc.)</li> <li>§ Définir les différentes formes de suspension et de rupture du contrat de travail et connaître les droits et obligations des parties pour les différentes formes de suspension</li> <li>§ Citer les droits et obligations des parties pour les différentes formes de rupture (démission, rupture conventionnelle, licenciement)</li> <li>§ Connaître les attributions du conseil des prud'hommes et le fonctionnement de la procédure prud'homale</li> <li>§ Connaître les durées légales et maximales du travail en transport de marchandises : travail journalier– hebdomadaire, repos journalier – hebdomadaire</li> <li>§ Connaître les possibilités de réduction des repos</li> </ul>		<p style="text-align: center; background-color: #0070C0; color: white; padding: 5px;"><b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b></p> <p style="text-align: center; padding: 10px;">Salle équipée d'un ensemble multimédia ou salle de cours Ressources pédagogiques Formateur</p>

L'utilisation du genre masculin dans le texte permet de l'alléger mais ne peut être perçue comme de la discrimination en référence à la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes.

- § Connaître les modalités de décompte des heures supplémentaires, les règles de majoration et les contreparties obligatoires en repos
- § Connaître les spécificités relatives aux contrats à temps partiel, maîtriser le fonctionnement des vacances et les modalités de décompte des heures complémentaires
- § Connaître les règles s'appliquant au travail de nuit en transport de marchandises
- § Identifier les cotisations sociales obligatoires et les obligations conventionnelles (mutuelle...)
- § Connaître les principes de base du calcul de rémunération des conducteurs de véhicules d'un poids maximal autorisé inférieur à 3,5 tonnes et des coursiers ;
- § Connaître le principe de la mensualisation
- § Calculer l'indemnité de congés payés
- § Connaître les compléments de salaires : prime de repas, transport ;
- § Connaître les règles de mise en place et de fonctionnement des instances représentatives du personnel ainsi que les obligations du chef d'entreprise vis-à-vis d'elles (CSE, CCSC, syndicats) et maîtriser les règles de calcul des effectifs pour la mise en place des différentes représentations du personnel
- § Connaître les institutions sociales (CPAM, CARCEP, URSSAF, Pôle emploi), leur rôle et fonctionnement
- § Connaître les attributions et les pouvoirs de la médecine du travail et de l'inspection du travail et connaître les obligations de l'entreprise vis-à-vis de ces organismes
- § Connaître les droits et obligations du chef d'entreprise et des salariés en matière de sécurité
- § Connaître les obligations de l'entreprise en matière de prévention des risques (document unique d'évaluation des risques professionnels, plan de prévention).

*Evaluation : Evaluations passées en cours de formation*

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
<b>7</b>	<b>L'entreprise et la sécurité</b>	<b>8 h 30</b>
§ Choisir les véhicules et leurs caractéristiques en fonction des besoins de l'entreprise (équipements audio, moyens de communication, ...)		<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b>  Salle équipée d'un ensemble multimédia ou salle de cours Ressources pédagogiques Formateur
§ Maîtriser les techniques et les dispositifs d'arrimage ainsi que les protocoles qui s'y réfèrent		
§ Définir les obligations de chargement et de déchargement		
§ Citer les règles de surcharge		
§ Connaître les obligations de l'entreprise en matière d'entretien et de visite technique des véhicules de moins de 3,5 tonnes et des véhicules motorisés de moins de quatre roues		
§ Connaître les obligations particulières de vérification concernant les équipements particuliers (plate-forme élévatrice, ...)		
§ Citer les obligations liées aux protocoles de sécurité		
§ Connaître la réglementation spécifique s'appliquant au transport de matières dangereuses : classification des matières, seuil d'application, obligations spécifiques de l'entreprise, véhicules et équipements		
§ Connaître la réglementation spécifique s'appliquant au transport de denrées périssables : denrées concernées, conditions de transport, hygiène et formation des employés		
§ Connaître le mécanisme du permis à points et prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que les conducteurs ont un permis valide		
§ Connaître les règles et restrictions de circulation, les limitations de vitesse, les règles concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité, des équipements des conducteurs de véhicules de moins de quatre roues (casque)		
§ Prendre les mesures appropriées en cas d'infraction commise par un salarié et identifier l'impact éventuel d'infractions commises par les salariés sur la capacité du chef d'entreprise à diriger une entreprise (honorabilité)		
§ Identifier les responsabilités de l'entreprise en matière de respect de l'environnement et les risques de perte de l'honorabilité en cas d'infractions		
§ Connaître les précautions à prendre en cas de garage/atelier intégré : stockage des pneumatiques, des huiles usées, batteries, ...		
§ Éviter les rejets de produits polluants : eau de lavage des véhicules, fuites d'huile ou de carburant, ...		

<ul style="list-style-type: none"> <li>§ Sensibiliser les conducteurs à l'importance d'une conduite rationnelle pour économiser le carburant, réduire le bruit et préserver le matériel et l'environnement</li> <li>§ Élaborer des consignes de conduite à tenir en cas d'accident pour les salariés et mettre en œuvre des procédures appropriées pour éviter la répétition d'accidents ou d'infractions graves</li> <li>§ Élaborer des consignes destinées aux conducteurs concernant : <ul style="list-style-type: none"> <li>§ Les risques liés à l'alcoolémie, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress, la fatigue</li> <li>§ Les règles de prudence pour préserver la sécurité</li> <li>§ Les règles de sécurité concernant l'utilisation du téléphone</li> </ul> </li> </ul> <p><i>Evaluation : Evaluations passées en cours de formation</i></p>	
---	--

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
<b>8</b>	<b>Evaluer les acquis de la formation</b>	<b>3 h 00</b> <b>(Les candidats doivent se présenter 20 minutes avant l'heure de démarrage de l'examen)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>§ Examen <ul style="list-style-type: none"> <li>- Epreuve des QCM (50)</li> <li>- Epreuve de questions à réponses rédigées</li> </ul> </li> </ul>		<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b>  Salle avec 1 table par candidat

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
<b>9</b>	<b>Bilan et synthèse de la formation</b>	<b>/</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>§ Bilan de la formation</li> <li>§ Synthèse du stage</li> <li>§ Evaluation de satisfaction de la formation</li> </ul>		<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b>  Salle équipée d'un ensemble multimédia ou salle de cours Ressources pédagogiques Formateur